

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École de l'Étincelle**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue à l'école de l'Étincelle, pavillon Saint-Luc, 250, rue Desjardins Nord, Granby, le mercredi 22 mars 2017 à 19 h 00.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président du CE, monsieur Paul Hinse, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 04..

Étaient présents :

Messieurs :	
Paul Hinse	Parent
Mesdames :	
Johanie Mailloux	Parent
Karla Villarreal	Parent
Julie Paquette	Parent
Julie Jacques	Enseignante
Anne Laliberté	Enseignante
Katy Arsenault	Technicienne en service de garde
Lysanne Forget	Personnel de soutien

formant **QUORUM**

Était absent :

Anne-Marie Bourgeois	Enseignante
Mélanie Girardin-Larouche	Enseignante
Julie Quinton	Parent
Simon Turcotte	Parent

Participait également : Denis Hudon, directeur

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03CE1617-038

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par madame Julie Paquette que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MERCREDI 8 FÉVRIER 2017

03CE1617-039

Il est proposé par madame Katy Arsenault appuyé par madame Anne Laliberté d'adopter le procès-verbal du 8 février 2017 avec la correction suivante :
Au point 4 : inscrire la mention « aucune question du public ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PAROLE AU PUBLIC**

Aucune question du public

5. **LA GRILLE-MATIÈRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

Monsieur Denis Hudon explique les critères ministériels quant au nombre minimal de périodes pour chacune des matières enseignées pour chacun des niveaux.

03CÉ1617-040

Il est proposé par madame Karla Villarreal et appuyé par madame Julie Jacques d'approuver la grille-matières telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **ORGANISATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

6.1 Règle de conduite et billets d'information

Monsieur Denis Hudon nous explique chacun des billets d'information (billet rouge, jaune et vert) et donne quelques informations sur leur fonctionnement.

03CÉ1617-041

Il est proposé par madame Katy Arsenault et appuyé par monsieur Paul Hinse d'approuver les règles de conduite ainsi que les billets d'information présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Guide aux parents

Monsieur Denis Hudon parcourt le document et commente les principaux points.

03CÉ1617-042

Il est proposé par madame Katy Arsenault et appuyé par monsieur Paul Hinse d'approuver le guide aux parents tel que présenté.

6.3 Frais facturés aux parents

Pavillon St-Marc	Maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année
Activités éducatives	40 \$		

Pavillon St-Luc	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	901	903	904	902
Activités éducatives	50 \$	60 \$	65 \$	65 \$	55 \$	55 \$	55 \$	55 \$

En cas de classes jumelées, le montant sera ajusté à celui le plus élevé.

03CÉ1617-043

Il est proposé par madame Karla Villareal et appuyé par madame Anne Laliberté d'adopter le montant des frais reliés aux activités éducatives qui seront facturés aux parents pour la prochaine année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

Monsieur Denis Hudon explique qu'après consultation auprès des enseignants et membres du personnel de l'école, la date du 13 septembre 2017 pour la rencontre des parents à 18h30 et pour l'Assemblée générale à 19h30 serait appropriée.

03CÉ1617-044

Il est proposé par madame Karla Villareal et appuyé par madame Katy Arsenault d'approuver la date de l'assemblée générale au 13 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

8.1 Photo scolaire

Monsieur Denis Hudon précise que les dates de la photo scolaire pour l'année scolaire 2017-2018 ne sont pas encore fixées. La demande de prix a été envoyée à 4 fournisseurs et nous avons reçu la soumission des 4. Les membres du conseil ont regardé les différents forfaits offerts par les 4 fournisseurs. Le choix s'est arrêté sur le fournisseur qui a offert le meilleur coût possible à être chargé aux parents.

8.2 Matériel d'anglais dans la classe jumelée 4^e/5^e année

Monsieur Denis Hudon fait la lecture de la lettre destinée aux parents des élèves de 4^e année qui sont dans la classe jumelée concernant le cahier d'exercices facturé en début d'année et le fait que l'enseignante ne l'utilise pas. Cependant, ce montant a été et sera utilisé en photocopie pour les élèves ci-haut mentionnés. Dans un souci de transparence, monsieur Denis Hudon mentionne avoir décidé d'en informer les parents et les membres du conseil d'établissement.

03CE1617-045

Il est proposé par madame Lysanne Forget et appuyé par madame Julie Paquette d'approuver l'envoi de la lettre tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Frais facturés aux parents en lien avec la surveillance du midi.

Monsieur Denis Hudon nous explique qu'il est encore en réflexion par rapport au montant que nous devons facturer en 2017-2018 pour la surveillance du midi. Par contre, il s'attend à une augmentation. Cependant la suggestion de faire deux facturations quant à la surveillance-midi et les autres frais scolaires chargés aux parents est à envisager.

9. SERVICE DE GARDE

9.1 Journée pédagogique du début de l'année scolaire 2017-2018 (24-25-28 et 29 août 2017)

Madame Katy Arsenault explique que le peu de clientèle justifierait la fermeture du service de garde lors de ces journées pédagogiques puisque ce ne sont pas des journées subventionnées.

9.2 Règles de fonctionnement pour l'année scolaire 2017-2018

Madame Katy Arsenault nous présente le document en lien avec les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2017-18. De plus, elle nous mentionne les modifications mineures qui ont été apportées au document.

03CE1617-046

Il est proposé par madame Anne Laliberté et appuyé par madame Julie Paquette d'approuver le document des règles de fonctionnement pour l'année scolaire 2017-2018 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR**Sorties éducatives**

Monsieur Denis Hudon présente les tableaux de planification des activités pour les élèves de la 2^e et 6^e année pour la fin de l'année scolaire 2016-2017.

03CE1617-047

Il est proposé par madame Karla Villareal et appuyé par madame Katy Arsenault d'approuver le document des activités éducatives tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. RAPPORT DE NOTRE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

- Une formation à l'école de la Haute-Ville sur l'estime de soi sera présentée en avril.
- Une conférence sur la séparation sera bientôt annoncée.

12. CORRESPONDANCE

Monsieur Paul Hinse mentionne n'avoir rien reçu.

13. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du conseil d'établissement aura lieu le mercredi 3 mai 2017 à 19 h 00.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

03CE1617-048

Il est proposé par madame Lysanne Forget et appuyé par monsieur Paul Hinse que la séance soit levée à 20 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Paul Hinse
Président

Denis Hudon
Directeur